

Marie Moret à Offroy et Cie, 5 janvier 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Offroy et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 5 janvier 1894, 1894-01-05

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32541>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (243r, 244r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [5 janvier 1894](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Opérations sur des valeurs financières détenues par Marie Moret : obligations Suez, rente française 3 %, obligations Dordogne.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Banque

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

votre lieu à Nîmes le janv. 1694 a
ce sujet une nouvelle feuille de
transfert, je compte
Nîmes (Gard) & moins vous me
procéder cette feuille.

Le p'ti chargé apprend encore :

- Messieurs Offroy et C^{ie}
- 3^e Autre campagne hante j'an-
ce q' ai l'honneur de nous accuser
réception de notre lettre du 9^e
décembre et de nous confirmer la
mienne de même date.
 - Par ce même courrier, nous
qui séparé, charge de mille francs,
je vous envoie une offre me
permettant d'uniter les certificats
 - 1^{er} Mon certificat d'inscription
de 3^e obligations duez l'off.
N^o 26.116, sur lequel est inscrite
l'obligation N^o 31.599 appellée au
remboursement.
 - Ci-joint je vous envoie
la feuille de retrait et transfert

notre de la mention suivante
pour que vous puissiez encaisser
pour mon compte l'obligation
amorcée, et faire porter les 3^e
autres sur un nouveau certificat.

Pour remplacer cette obligation
amorcée, je vous prie d'acheter
pour mon compte deux obligations
suez 3^e 9^e séries.

Vous trouverez, en outre, dans
le p'ti chargé :

- 2^e Mon certificat d'inscription
de 2^e obligations duez l'off.
N^o 3092. Pour ne pas multiplier
inutilement mes certificats, je
souhaite que ces deux obligations soient
inscrites et les deux autres de même
nature que je vous prie d'acheter
soient portées sur un même certi-
ficat, sauf pour moi à payer la
tête de 3^e par tête pour les deux
obligations dont je demande ainsi
le remplacement. Il y aura sans

24

Toute lieu pour moi de tiquer à ce sujet une nouvelle feuille de retrait et transfert, je compte sur vos bons soins pour me procurer cette feuille.

Le pli chargé contient encore :

- 3^e Quatre coupons de rente française 3% , ensemble 16 fr. 75.
- 4^e Mon titre nominatif de 700 fr. de rente 3% fr. amortissable (N° 3.432 vol 3) dont les arrérages vont échoir le 16 courant.

Je vous serai obligé d'encaisser ces valeurs et de me retourner ensuite les certificats.

Vous voudrez bien aussi encaisser les coupons de mes titres :

6 obligations Dordogne 3%
et 13 autres consol. 3%
qui se trouvent en nos mains.

Tout les arrérages sont échus depuis le 1 courant.

Veuillez, Messieurs,
m'accorder réception de la
présente et du pli chargé,
et agréez, je vous prie
l'assurance de toute ma
considération

Marie Gardin

14 rue Madelaine

Nîmes

(Gard)